Image not found or type unknown

Nuisances sonores et olfactives

Par **Jemy64**, le **26/05/2018** à **22:11**

Bonjour,

Arrivés depuis 2 mois dans notre appartement, nous constatons que notre voisin fait des soirées sans cesse ce qui provoque des nuisances sonores de manière régulière. De même ce voisin ne se gène pas pour fumer devant nous dans les communs.
Devant un grand nombre d'abus, notre bailleur a négocié la signature du préavis de départ de 3 mois de ce voisin. Notre logement faisant partie d'une monopropriété de 3 appartements.

Malheureusement, depuis cette signature, nous subissons des soirées 4 ou 5 fois par semaine depuis cette signature durant lesquelles nous dormons 3h tout au plus. [smile31]
La police semble s'en foutre complètement.

Est-il possible de réduire son préavis dans ce cas ? Si oui, comment demander un remboursement des frais de relogement ?

Merci de votre aide [smile9]

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés